

PARC INTERNATIONAL DE CIEL ÉTOILÉ DU MONT-TREMBLANT

Mylène Pronovost, directrice

Hugues Tennier, responsable du service de la conservation
et de l'éducation



DarkSky



Parc national
du Mont-Tremblant

PLAN DE PRÉSENTATION

1. Pourquoi une certification
2. Qu'est-ce qui a changé
3. Nos partenariats
4. Les suites

POURQUOI UN PARC INTERNATIONAL DE CIEL ÉTOILÉ À MONT-TREMBLANT



DarkSky



Parc national
du Mont-Tremblant

12 janvier 1895



Parc national
du Mont-Tremblant

125
ANS

CANTON
MARCHAND

MONTAGNE TREMBLANTE

CANTON GRANDISON

Canton Wolfe

PLAN
DU
PARC

DE LA

MONTAGNE TREMBLANTE

CANTONS DE

MARCHAND, JOLY et GRANDISON

COMTÉS DE

TERREBONNE ET OTTAWA

ECHELLE: 40 CHAINES AU POUCE

L'élévation indiquée à chaque
lac est l'élévation au-dessus du
lac Tremblant.

Fait en vertu des Instructions du Département des Terres de la
Couronne, de juillet et de septembre 1896.

Montreal, 24 June 1897.

Joseph Mignault

Arpenteur-Geomètre

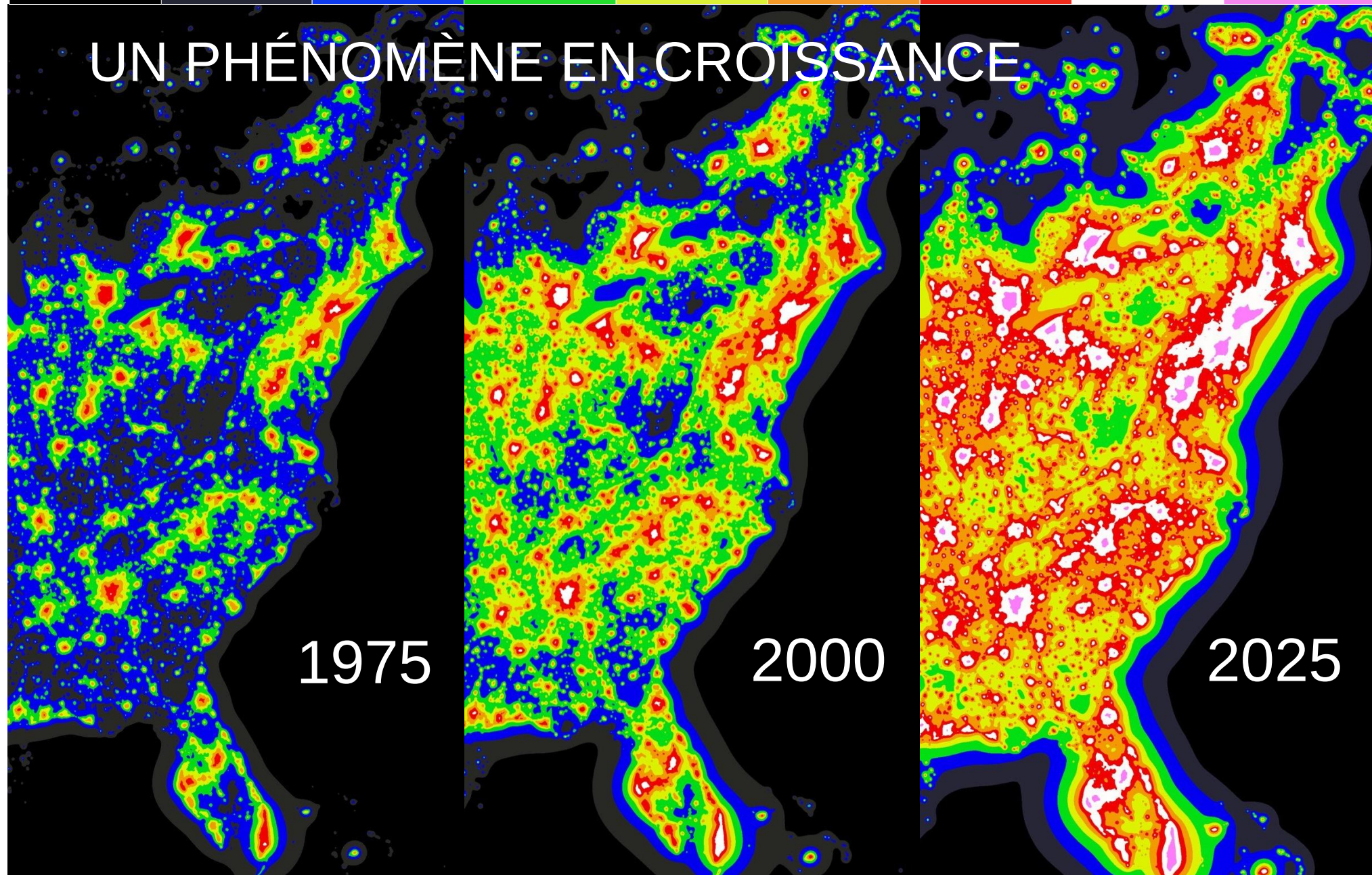
LEGENDE

Portages: ———

Ruisseaux: ~~~~

De la Montagne Tremblant
Approuvé en 1896.

UN PHÉNOMÈNE EN CROISSANCE

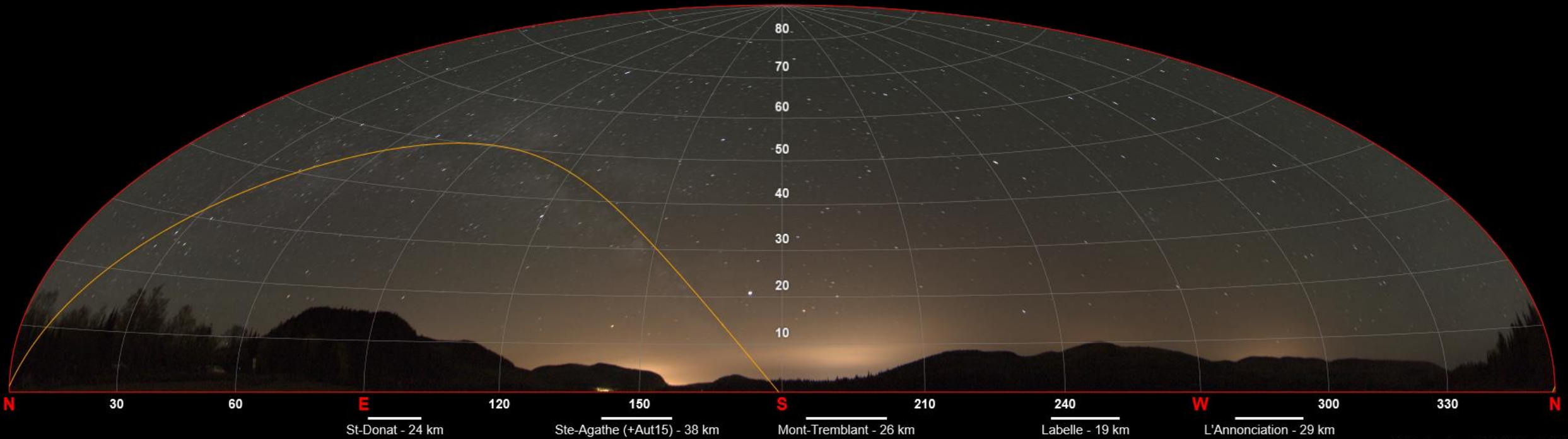


VISIBILITÉ DE LA VOIE LACTÉE

Mont-Tremblant (Lac Monroe) Aerosols et Airglow présents

 Sky Quality Camera

1.6.2019 0:10:54 CamT=1:10:54



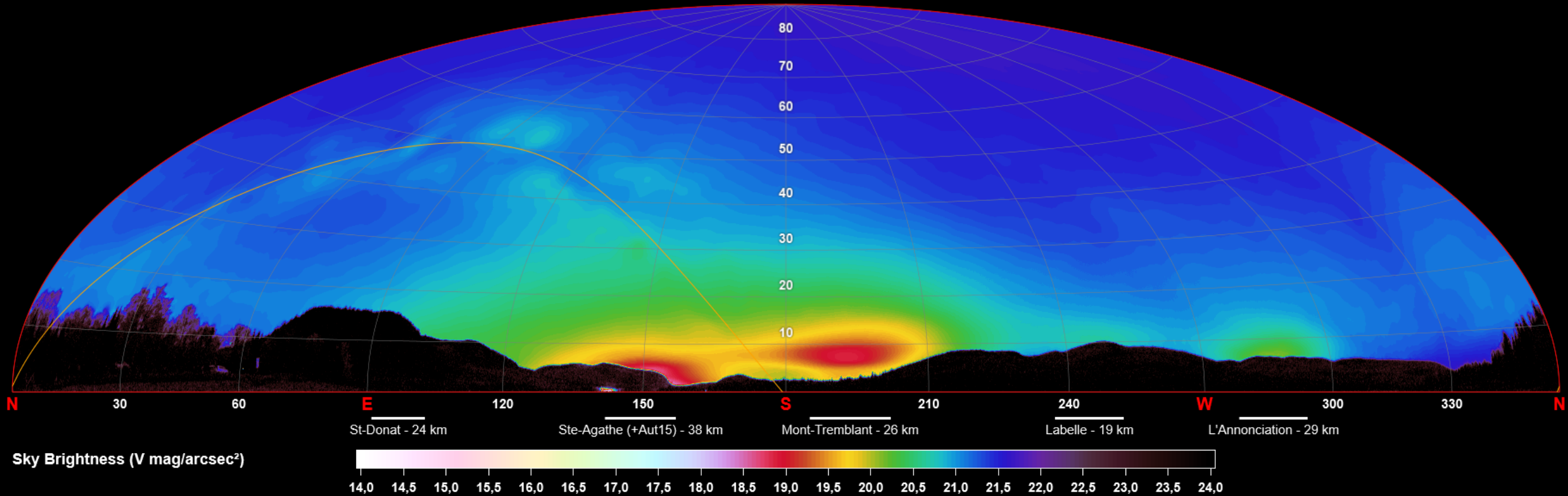
Rémi Boucher Canon EOS 6D Mark II 2014-LAS-ZAP

PERCEPTION DES DÔMES DE POLLUTIONS LUMINEUSES

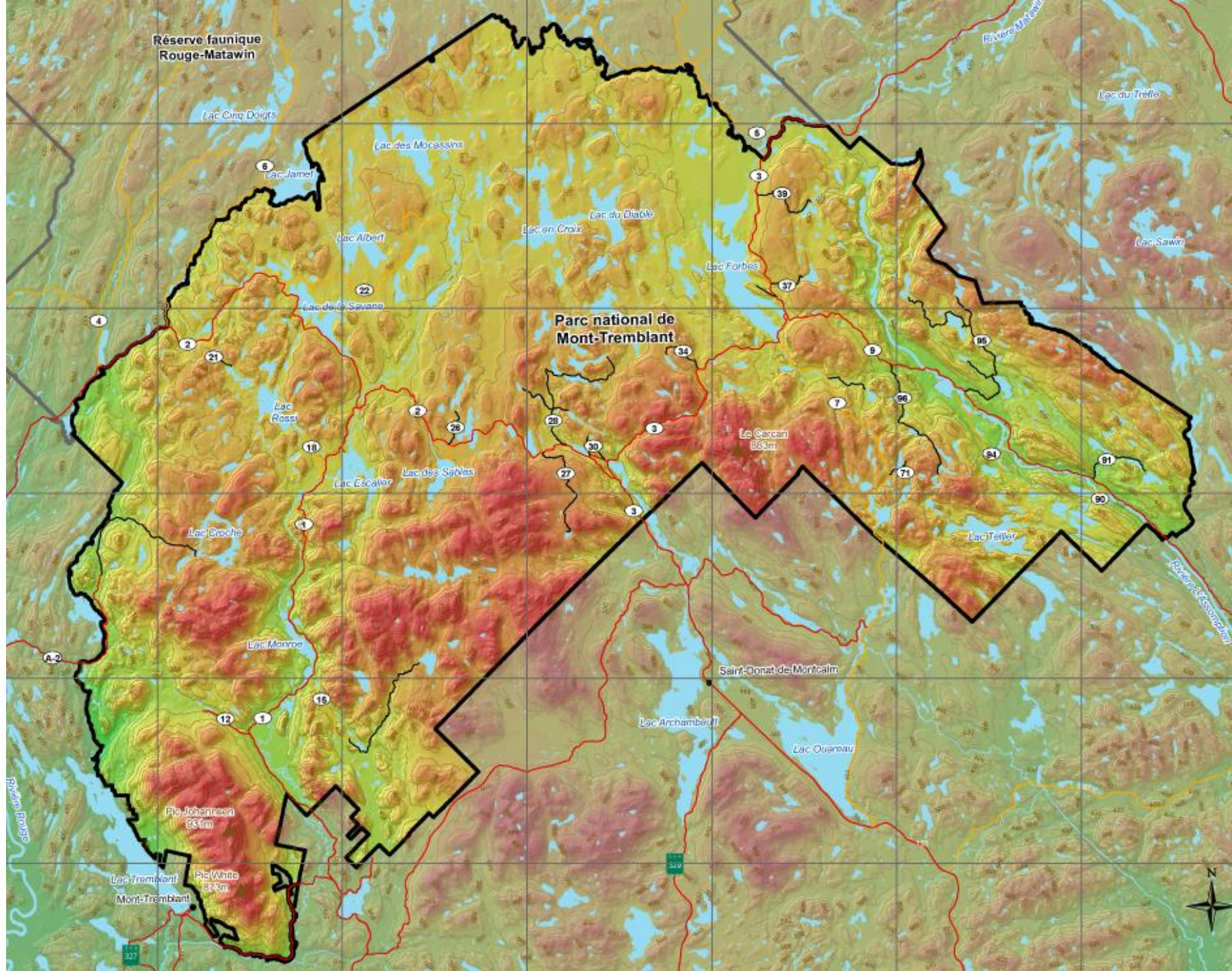
Mont-Tremblant (Lac Monroe) Aerosols et Airglow présents

SQC Sky Quality Camera

1.6.2019 0:10:54 CamT=1:10:54



Rémi Boucher Canon EOS 6D Mark II 2014-LAS-ZAP



LAC ESCALIER

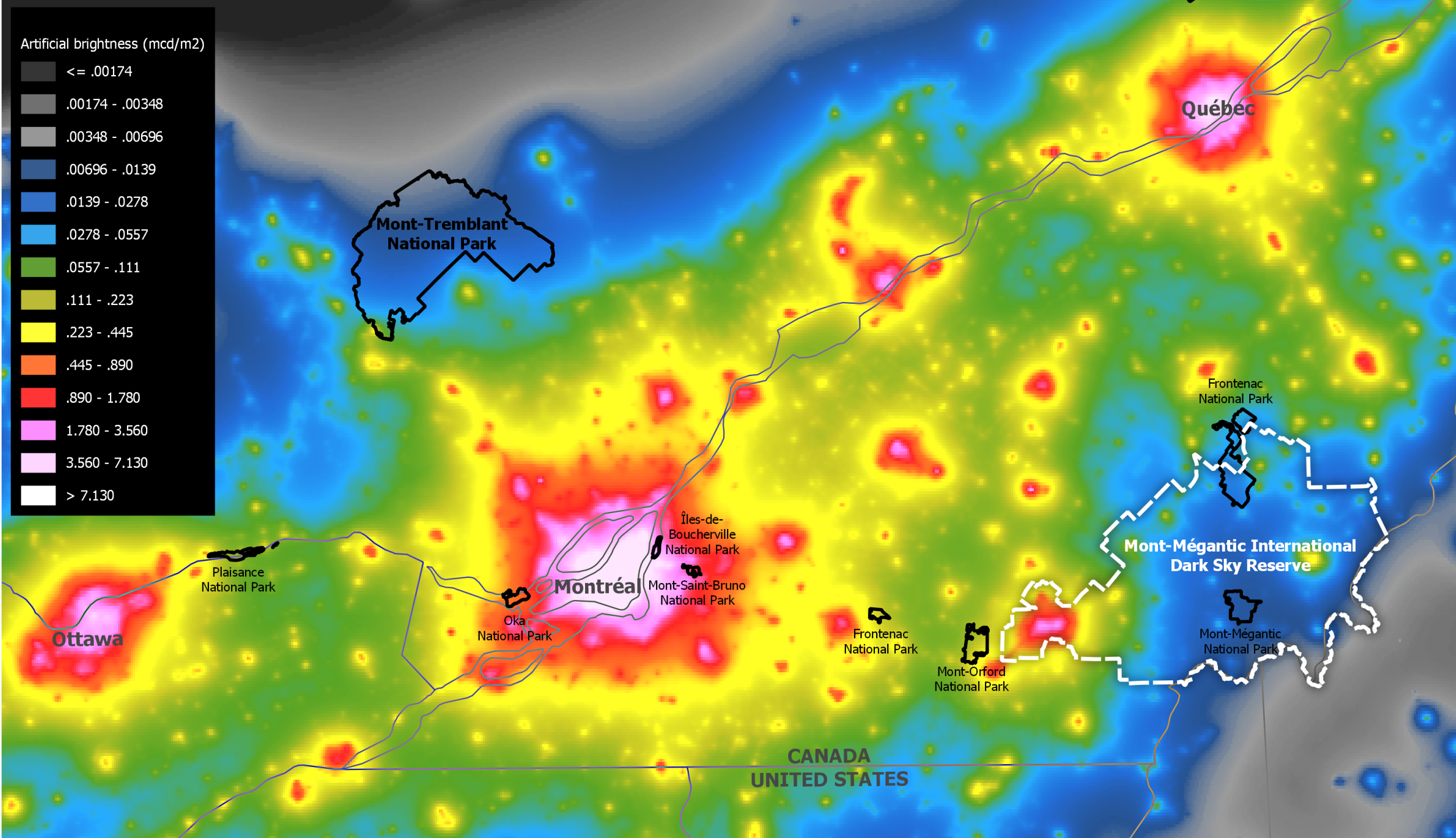
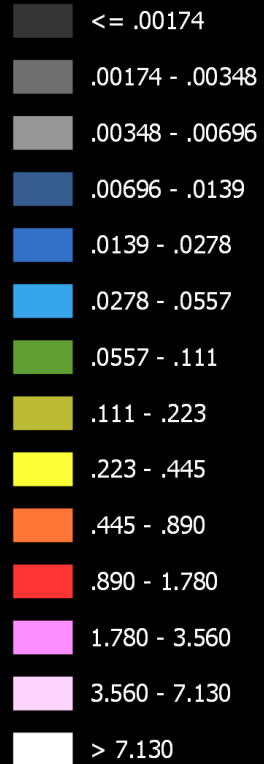


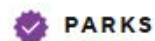
DarkSky



Parc national
du Mont-Tremblant

Artificial brightness (mcd/m2)





Parc national du Mont-Tremblant

Parc national du Mont-Tremblant was the first national park in the Canadian province of Québec. Located 120 kilometers north ...

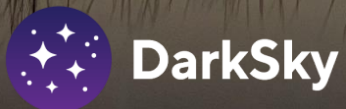
CANADA

August 30, 2023



DarkSky

LA DEMANDE DE CERTIFICATION EN BREF...



Application for certification as an International Dark Sky Park



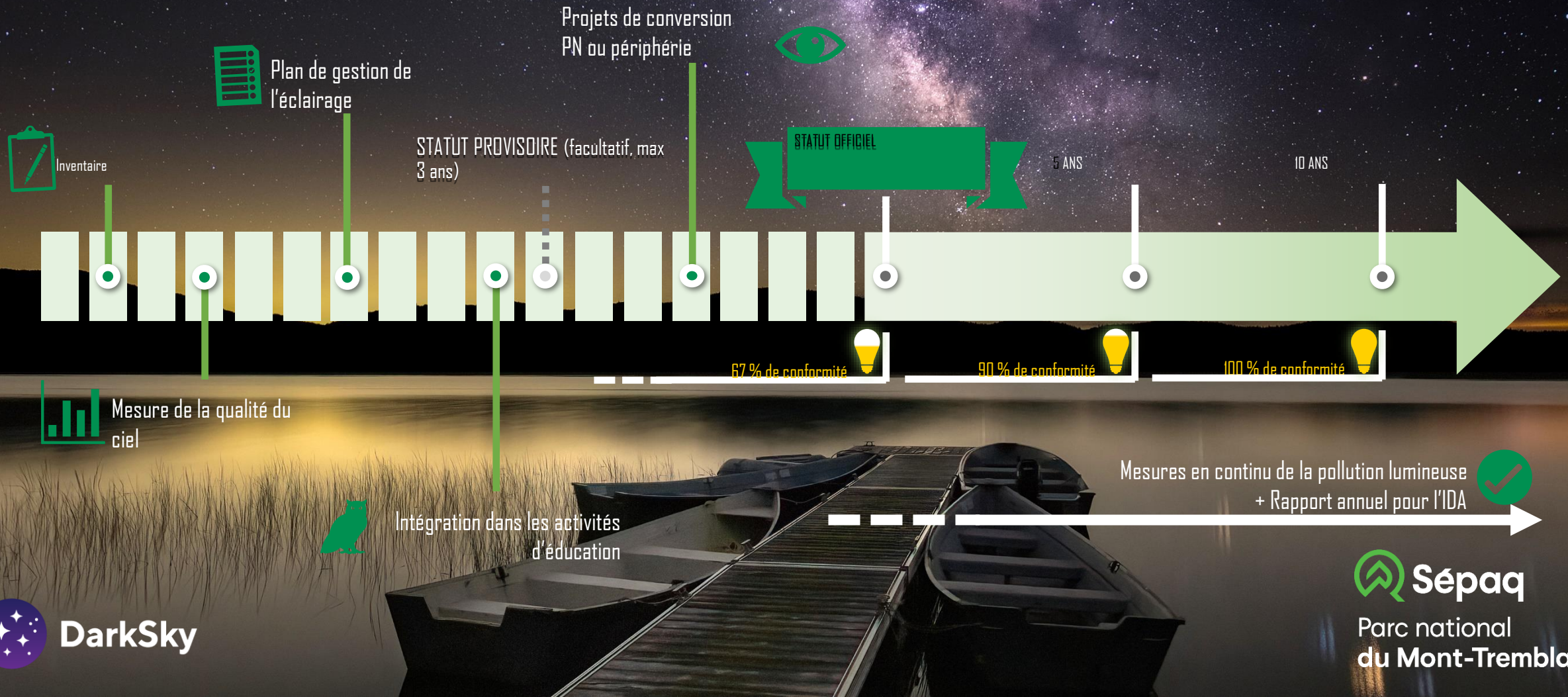
Place du centenaire, Parc du Mont-Tremblant (Roger Ménard, 2022).

Hugues Tennier | Manager, Conservation and Education
08/02/2023



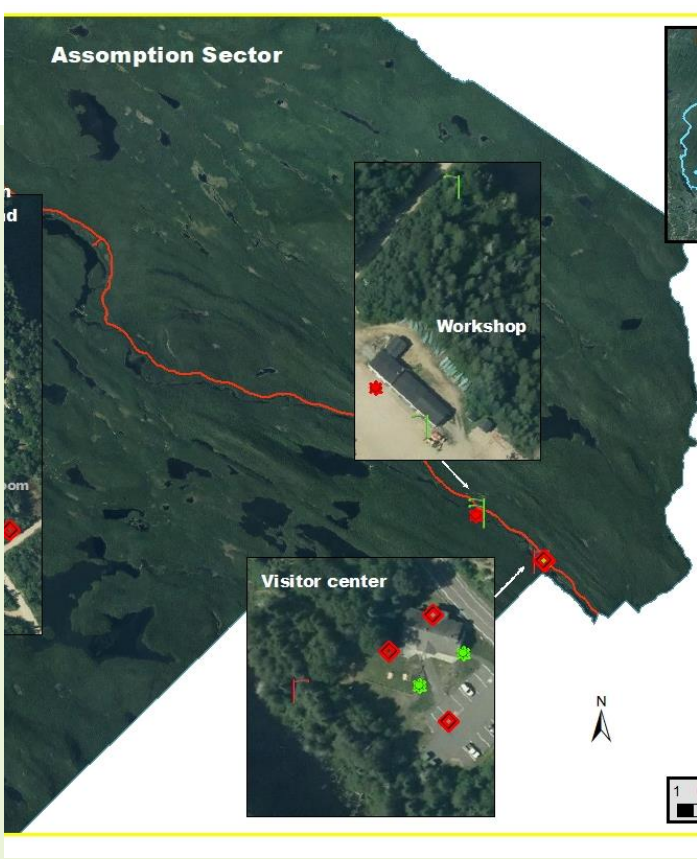
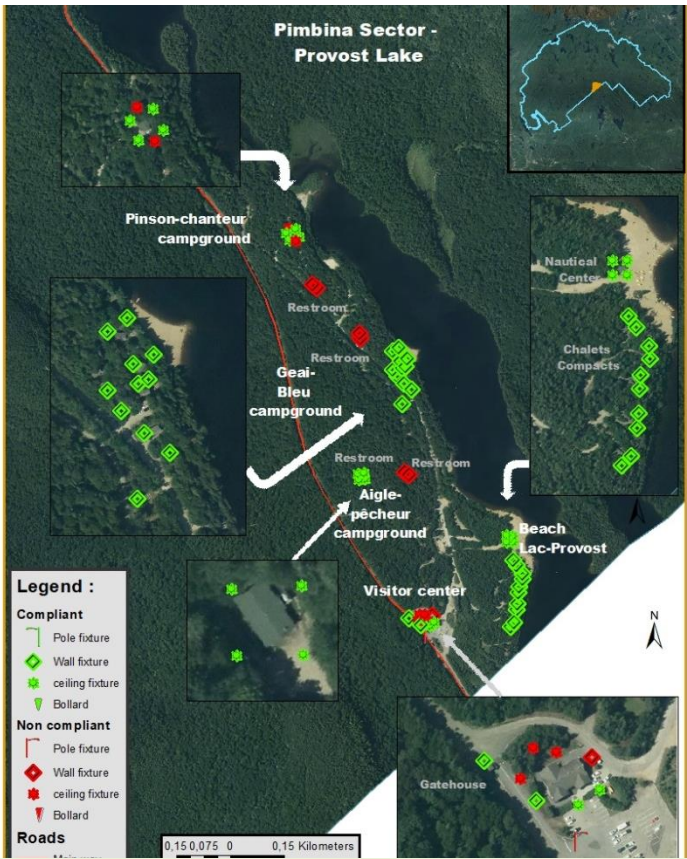
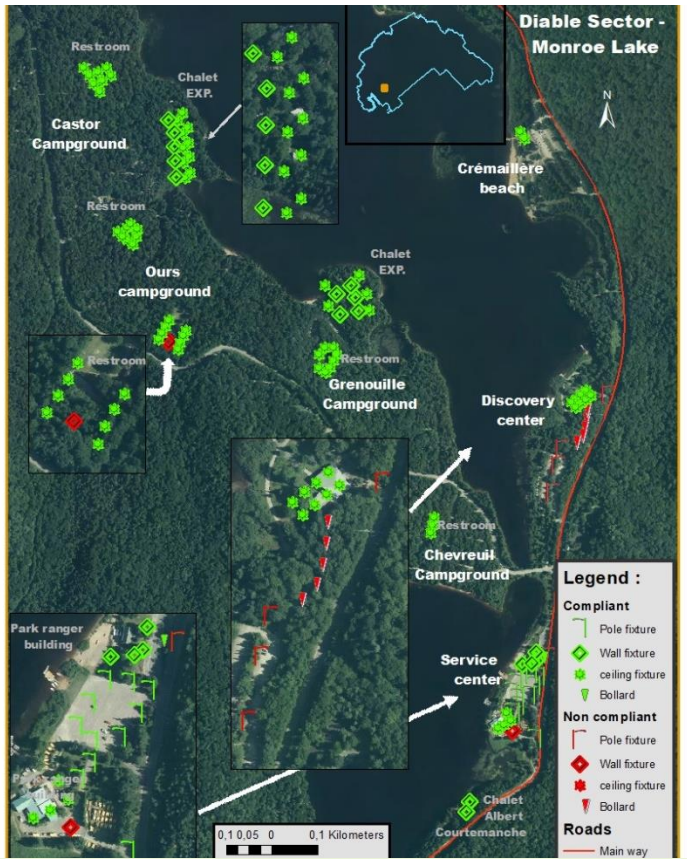
Comment obtenir un statut officiel

Parc international de ciel étoilé



PREMIÈRE ÉTAPE

INVENTAIRE DES LUMINAIRES



2^E ÉTAPE

PLAN DE GESTION DES ÉCLAIRAGES

▲ Lighting Management Plan for Parc national du Mont-Tremblant

- 1) The provisions of the plan exceed provincial standards for outdoor lighting.
- 2) The use of outdoor light at night is only prescribed when it is strictly needed, where it is needed, and in the appropriate amount for a specific task (i.e., to ensure public safety).
- 3) Any new lighting purchases must be approved by the park's senior environmental technician.
- 4) All outdoor lighting fixtures with an output greater than 500 initial lamp lumens⁸ must feature a full cutoff design.⁹ They must also be equipped with timers and motion sensors where appropriate. Lighting with an output less than or equal to 500 initial lamp lumens may be left unshielded for special purposes. The plan will specify any such approved special uses.
- 5) Except for flood lights, lighting fixtures that are controlled by motion sensors and that turn off within five minutes of activation are exempt from any further requirements. To reduce glare, floodlights must always be pointed toward the ground, not horizontally or upward. Upon reaching the end of their useful life, floodlights controlled by motion sensors must be replaced with another type of lighting fixture (see Table 1).
- 6) To minimize the amount of short-wavelength light emitted into the nighttime environment, all lamps must have a correlated color temperature (CCT) not exceeding 3000 Kelvins. When a lamp reaches the end of its useful life, its replacement must have a CCT not exceeding 2,000 Kelvins (or 2,700 Kelvins in the case of a 1,000-lumen or less). Park staff should refer to Table 1 when purchasing new lighting.
- 7) Visitor activities that introduce unnecessary artificial light at night are regulated by the park superintendent (see [Appendix 4](#) for a list of authorized activities). Inappropriate ambient lighting and spotlights are prohibited, as explained in the park's Visitor Guide.

Night environment protection when camping

- ★ Inappropriate ambient lighting, such as string lights, unnecessary lighting when campers are asleep, and the use of spotlights are forbidden. This requirement is in no way intended to compromise the safety of visitors.

Figure 10: Excerpt from the Visitor Guide.

- 8) Light painting will be prohibited as of the summer of 2023. Relevant information will be included in booking confirmations and the list of authorized activities.
- 9) Illuminated signs are prohibited, except for temporary warning or construction signs.
- 10) All temporary lighting must comply with the requirements set out above, unless it will be used for no more than two consecutive weeks and will be in operation for no more than four hours per night.

⁸ "Initial lamp lumens" is defined as the number of lumens of light emitted by a lamp when new and not counting any depreciation of output due to the age of the lamp. This information can be found in manufacturer data sheets.

⁹ The term "full cutoff" describes a lighting fixture that does not emit any light at or above a horizontal plane drawn through the lowest light-emitting portion of the fixture.

*Table 1: Examples of compliant lighting products
(other available products with the same characteristics may also be used)*

No.	Mount		Model	URL	Colour	Power level 30W or 50W for parking areas	Distribu- tion
I	Pole		Luma	artlux.com/mn/product/161979.html	1900K		Type 3
II			Streetview	signify.com/en-us/product/s/outdoor-luminaires/ro-ad-and-street-road-head/s/street-view-led-color-a-head-4cm	1800K	60W	Type 3
III	Wall		GUARD	artlux.net/product/21725.html	1900K	30W max.	Type 2, 3 & 4
IV			D-Series Wall Size 1	acuitybrands.com/products/detail/210946/lighting/d-series-wall-size-1-d-series-down-light-park-led-outdoor-42x1	1800K	13W to 35W	Type 2, 3 & 4
V			Progress Lighting Outdoor Wall Lantern	homespotlight.com/product/recessed-lighting-100w-4-light-black-finish-rope-out-door-wall-lantern/100-070-016	Light bulb purchased separately (see XI-XVI)		
VI			Martes	global-electric.com/fr-ca/product/appareils-eclairage/exterieur/outdoor-interior-4-ampoule-martes-noir-mat	Light bulb purchased separately (see XI-XVI)		
VII			Model L Link Series	arnold.co.uk/products/2021/04/ARNOLD-Model-L-Link-Series-Light-20-2TV-1pt/	1900K	40W	Type 5
VIII	Ceiling or porch		Softview SVPG	signify.com/en-us/product/s/outdoor-luminaires/garage-canopy/parking-garage-canopy-sof-view-led-parking-garage-svpg-qars	1800K	21W	Type 5
IX			Taye	rona.ca/en/product/canarmtaye-outdoor-flush-mount-light-40w-black-43385w-051061937/viewsto-rent-445060c_smp-google-adds&q=amp+R+Q0943999&c=869/D8132104&c=term&a=med&a=plac&c=mat&i=c_pos&i=c_pit+p&m&mmp+a+d_search-go&q=le+zaw smart shopping generic lighting-7700000064493652&q=ch&CQ/KCQAQNWCbH/CWA/RASAAIHE/H/EI/WYF283HHMLN/P/LrUqEzAF/OZWsOImwdrERezuzLSMaAqOMEAULw-wdB&q=c&r&z&as	Light bulb purchased separately (see XI-XVI)		
		X		Four-inch Recessed	royalcanin.neine.com/fr/exterior/auf-suspense-plafondinterieurcastr-noir-33384	2700K	8W

No.	Mount	Photo	Model	URL	Colour	Power level	Distribution type
XI	Light bulb		Yellow	homedepot.ca/product/philips-ampoule-del-anti-insectes-a19-equivalence-de-60-w-jaune-ens-de-4/1001013218	Yellow	8W	N/A
XII			Yellow	https://www.rona.ca/en/product/feit-electric-led-bug-light-a19-e26-60-w-glass-yellow-31925195?viewStore=41450&cq_s=mcq_soggle_ad&cq_cmg=19794812537&cq_con=mcq_term&cq_med=pla&cq_plac=&cq_net=mcq_pos=&cq_pit=gp&cq_mmc=shopping_google_-19794812537_-_-&cq_id=CjwKCAwm4uXBUvEw&QzK7xVmW0wV2bKzS359PHtYB-QB&Ap_Ma&FUPBFApMpfGhK3KDHYBcCh4QAvD_Bn&Eg&cq_craw.ds	Yellow	5W	N/A
XIII			Yellow PAR38 LED	https://www.feit.com/collections/color-bulbs/products/yellow-par38-non-dimmable-led-reflector-right-bulb-par38-y-10kied-ta-par38-y-10kied-bx	Yellow	6.5W	N/A
XIV			Red	renodelpot.com/fr/ampoule-del-a19-g-w-intensite-non-variable-rouge-74615212	Red	6W	N/A
XV			Red PAR38 LED	homedepot.ca/product/philips-del-90w-par38-rouge-verre-non-gradable-cas-de-4-ampoules/1001108795	Red	13.5W	N/A
XVI			Yellow PAR38 LED	homedepot.ca/product/philips-ampoule-del-par38-equivalence-de-90-w-verre-jaune-ens-de-4/1001406149?rec=true	Yellow	13.5W	N/A
XVII	Bollard		D-Series Bollard	acuitybrands.com/products/detail/228058/lithonia-lighting/d-series-bollard/d-series-bollard	1800K	12 LED	Type 2, 3 or 4

Far exceeding provincial lighting standards, this Lighting Management Plan establishes Parc national du Mont-Tremblant as a leader in reducing light pollution through the use of amber, yellow and red lamps that emit very low levels of blue light.

Signature: Hugues Ternier Date: 2023-01-26

Position: *Manager, Conservation and Education* Name: *Hugues Tennier*

3^E ÉTAPE

PLAN DE RESTAURATION



- De 240 luminaires en 2019 à 223 en 2023 (éliminé 17 luminaires);
- 48% de conformité en 2019
- 79% de conformité en 2023
- 100% de conformité en 2025

4^E ÉTAPE

MESURE DE LA QUALITÉ DU CIEL ÉTOILÉ

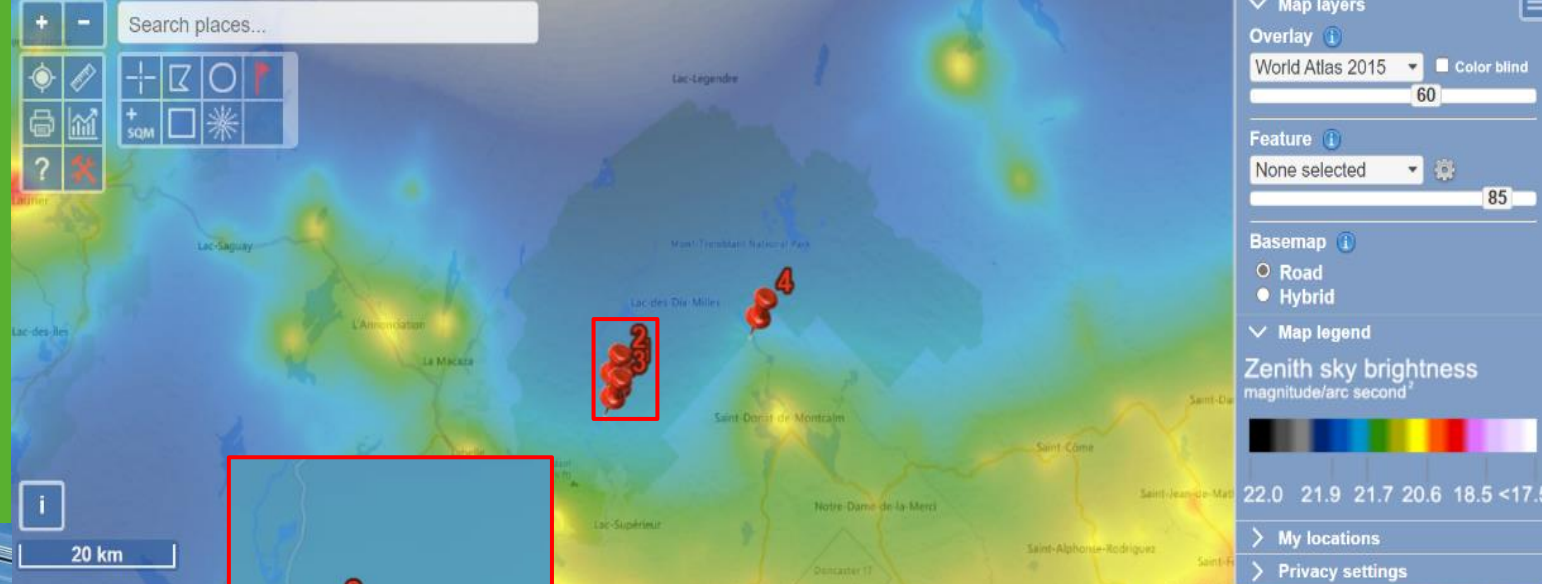
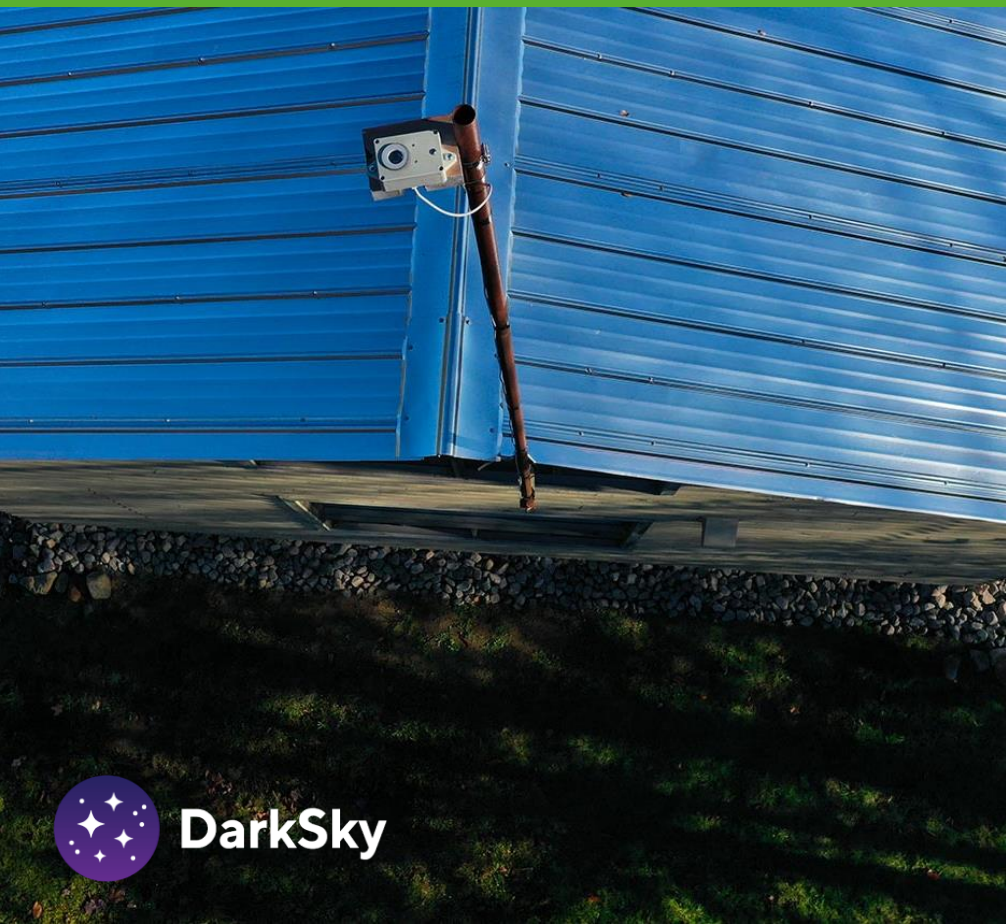


Figure 18: Data collection sites:

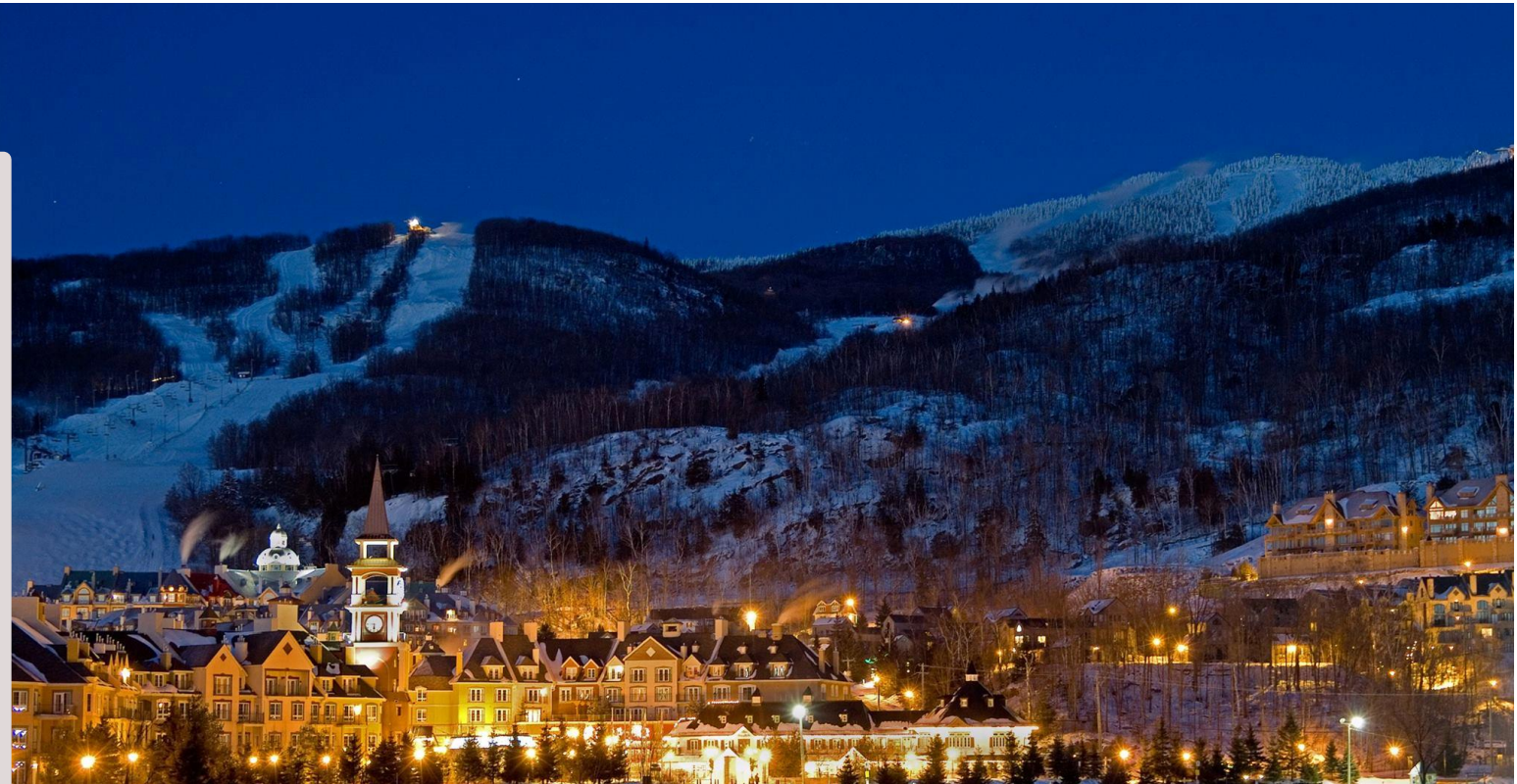
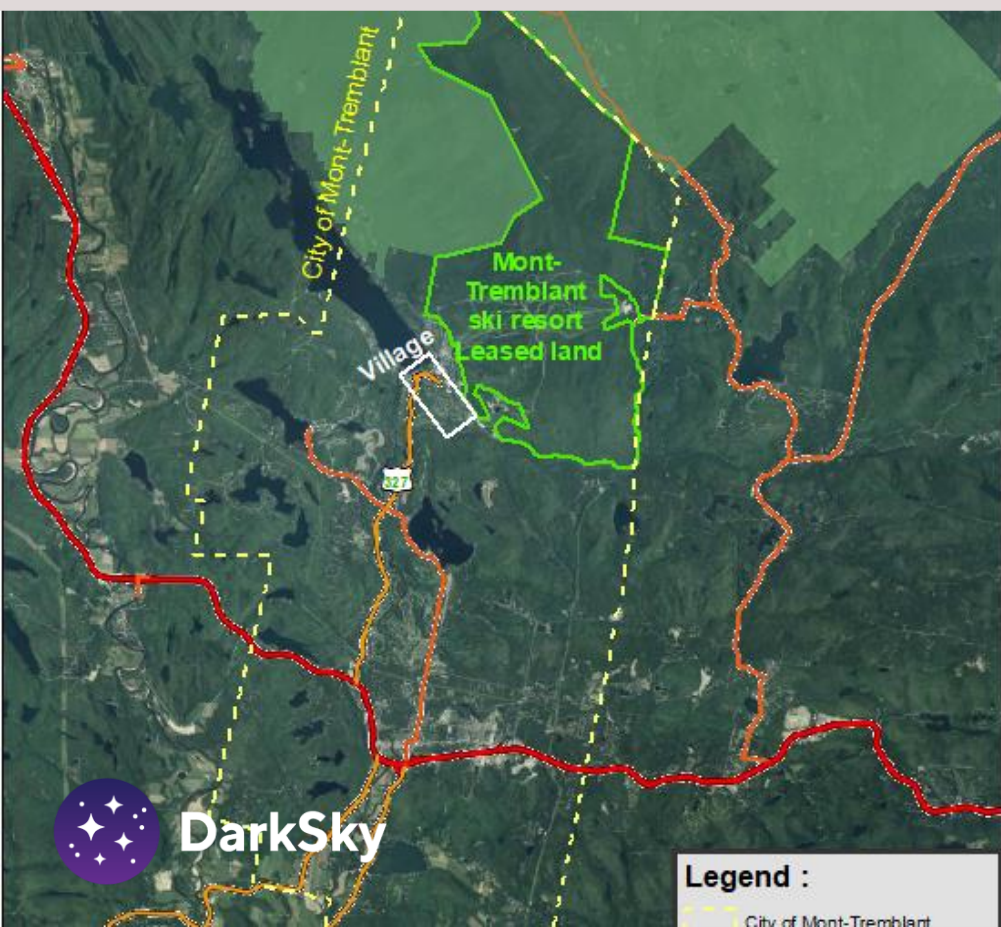
- 1: SQC (La Diabie Visitors Centre)
- 2: SQC (Monroe Lake, La Bacagnole Beach)
- 3: TESS— stars979
- 4: TESS— stars980

Table 4: Zenithal sky brightness levels ($\text{mag}_{\text{TESS}}/\text{arcsec}^2$) recorded at Parc national du Mont-Tremblant

		January to December 2021 Filtered for sunlight, moonlight and cloud cover	April to September 2021 Filtered for sunlight, moonlight and cloud cover	April to September 2021 Filtered for sunlight, moonlight and cloud cover
stars472	Mean	20.98	21.33	21.50
	Median	21.08	21.33	21.50
stars473	Mean	20.27	21.24	21.40
	Median	20.96	21.23	21.40

L'ENJEU DU CENTRE DE SKI

Un défi pour la
certification



5^E ÉTAPE

L'ACCÈS AU CIEL ÉTOILÉ ET LA RÉGLEMENTATION



DarkSky

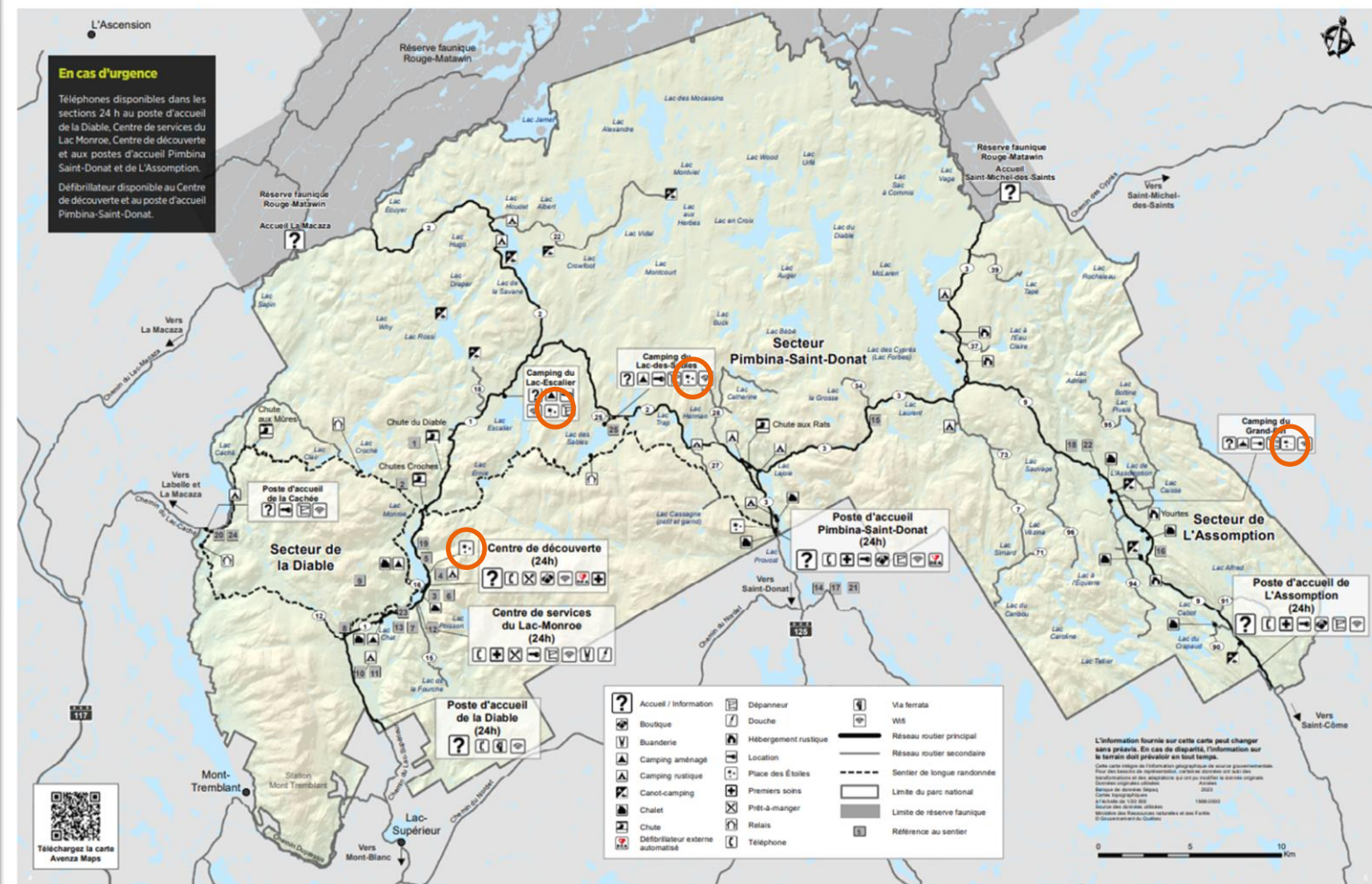


Parc national
du Mont-Tremblant

LES PLACE DES ÉTOILES



DarkSky



Parc national
du Mont-Tremblant

L'ADAPTATION RÉGLEMENTAIRE

LISTE DES ACTIVITÉS OFFERTES

Parc national du Mont-Tremblant

En vertu de la Loi sur les parcs, le directeur dresse la liste des activités offertes. Par conséquent, les autres activités sont interdites. Pour plus de détails, consulter www.sepaq.com



RANDONNÉE PÉDESTRE

- **Avril à novembre** : Tous les sentiers identifiés sur la carte du parc.
- **Décembre à mars** : Tous les sentiers identifiés à la carte hivernale du parc. (crampons obligatoires).



RANDONNÉE À VÉLO

- **Mi-mai à mi-novembre** : Tous les sentiers identifiés sur la carte du parc et les routes, incluant celles fermées à la circulation automobile. Vitesse maximum de 20 km/h. Véhicules autorisés : bicyclette à 2 ou 3 roues ; aides à la mobilité motorisées (triporteurs, quadriporteurs, fauteuils roulants motorisés) ; bicyclettes assistées d'une puissance maximale de 750 watts avec roues de 26" et plus.



CANOT, KAYAK ET PLANCHE DE SURF À PAGAIE



- **Mai à octobre** : Tous les plans d'eau accessibles au parc. Une zone de protection du plongeon huard est en vigueur à moins de 15 m des îles. Une zone de protection des héronnières est identifiée par des bouées à moins de 200 m des îles.

Les équipements nautiques doivent être inspectés et nettoyés avant et après l'utilisation afin de prévenir la contamination des lacs par des espèces aquatiques envahissantes.



PÊCHE

Selon les règles générales de pêche sportive au Québec applicables à la ZONE 15, incluant les exceptions en vigueur.

Autorisation de pêche obligatoire.

L'utilisation de moteurs électriques est autorisée et l'utilisation des moteurs à essence, de 10 chevaux-vapeur ou moins est autorisée sur les lacs Albert, Cyrès, et Tellier.

Les équipements de pêche doivent être inspectés, nettoyés et séchés avant et après l'utilisation afin de prévenir la contamination des lacs par des espèces exotiques envahissantes.



VIA FERRATA

- **Mai à octobre** : Parcs avec guide seulement. Renseignez-vous à l'entrée.



PLONGÉE SOUS-MARINE

- **Mi-mai à mi-octobre** : Lacs Lauzon, Hélène et à l'Eau Claire.



CUEILLETTE

En tout temps

- La cueillette de produits forestiers non ligneux.
- Interdiction de se servir de produits forestiers non ligneux pour la consommation.
- Pour consommation personnelle.



SKI DE FOND

- **Décembre à mars** : Tous les sentiers identifiés sur la carte hivernale du parc.



RANDONNÉE

- **Décembre à mars** : Tous les sentiers identifiés sur la carte hivernale du parc.



RANDONNÉE ALPINE

- **Décembre à mars** : Sentier du Toit-des-Laurentides.



VÉLO À PNEUS SURDIMENSIONNÉS

- **Décembre à mars** : Tous les sentiers identifiés sur la carte hivernale du parc.

Accessibilité et couvre-feu

Encadrement des éclairages des campeurs

RAPPEL RÈGLEMENT DU PARC

Afin de préserver le milieu naturel, il est interdit :

- d'introduire un animal, sauf un chien-guide en fonction ou un chien tenu en laisse en tout temps aux endroits signalisés à cette fin ;
- d'abattre, d'endommager, d'enlever ou d'introduire un arbre, un arbuste, une plante, un champignon ou partie de ceux-ci ;
- de ramasser du bois mort ou vivant pour allumer ou entretenir un feu ou pour toutes autres fins ;
- de sortir des sentiers et des sites aménagés.

Circulation automobile

Autorisée sur les routes figurant à la carte du parc de 6 h à 22 h de la fête des Patriotes à l'Action de grâce.

En dehors de ces heures, pour les clients séjournant au parc, la circulation est limitée aux déplacements essentiels et autorisée jusqu'à minuit pour les astronautes amateurs qui utilisent les Places des Étoiles.

Drone

Afin de minimiser l'impact sur l'expérience client et sur la faune, la Sépaq ne permet pas l'utilisation de drones à des fins récréatives. Dans le cas d'utilisation de drones à des fins non récréatives, une autorisation écrite du directeur est requise.

Éclairage nocturne

Les éclairages d'ambiance inappropriés, tels que les guirlandes lumineuses, les éclairages inutiles lorsque les campeurs sont couchés et les projecteurs sont interdits. L'éclairage requis pour des raisons de sécurité est permis.

- Nourrir les animaux
- Sortir des sentiers
- Véhicule hors-route
- Motoneige
- Chasse
- Piégeage
- Musique

V. 12-06-2023

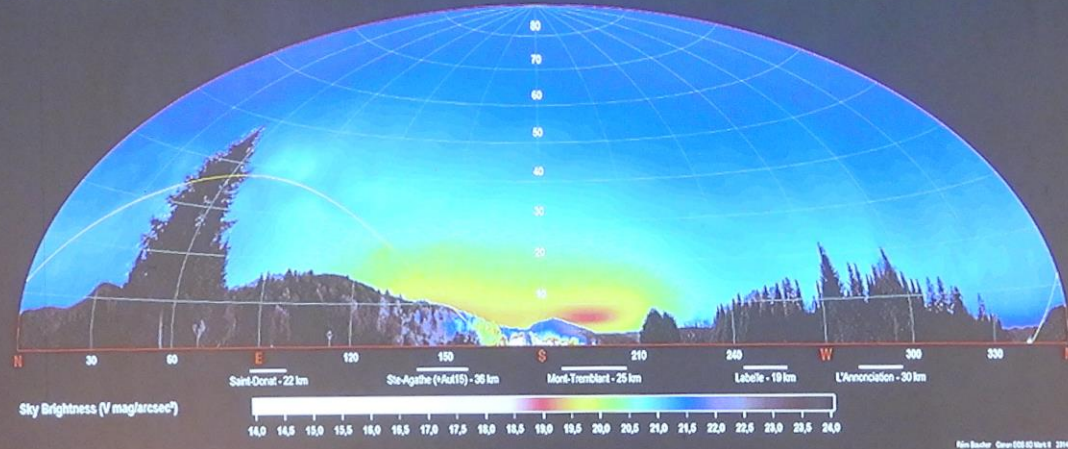
Toute personne qui accède à un parc, qui y circule, qui y pratique une activité ou qui y séjourne doit être titulaire d'une autorisation d'accès et se conformer à la liste des activités offertes. Pour pratiquer une activité autre que celles mentionnées, elle doit préalablement avoir obtenu l'autorisation écrite du directeur du parc. Dans certaines conditions, le directeur peut interdire temporairement la pratique d'une activité offerte.

Sépaq

6^E ÉTAPE : L'ÉDUCATION AU CIEL ÉTOILÉ

Mont-Tremblant (CDS)

Sky Quality Camera 31.5.2019 22:58:24 CamT=23.5824



Parc international de ciel étoilé

ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE POUR LES VISITEURS



Activités animées

- Jeu de plage sur l'impact de la pollution lumineuse sur la vie nocturne du parc.
- Causerie « Lumière sur les étoiles » version du parc.
- Initiation à l'astronomie avec télescope pour petit groupe.
- Randonnées sous les constellations.

Auto-interprétée

- Panneaux de découverte pour les places des étoiles.

ACTIVITÉ DE DÉCOUVERTE POUR LES CITOYENS DES MUNICIPALITÉS



- Conférences pour les citoyens périphériques afin de développer l'envie de protéger l'environnement nocturne
- Mini-site internet sur la préservation du ciel étoilé du parc

COMMENT PROTÉGER
LE CIEL ÉTOILÉ CHEZ SOI ?



www.sepaq.com/pq/mot/etoiles

LE CIEL ÉTOILÉ DU PARC NATIONAL
DU MONT-TREMBLANT



LE CIEL ÉTOILÉ,
UN SPECTACLE
MENACÉ



PROTÉGER LA NUIT
AU PARC NATIONAL
DU MONT-TREMBLANT



PRÉSERVER LA NUIT,
DES BIENFAITS
POUR TOUS !



PROTÉGER LE
CIEL ÉTOILÉ
CHEZ SOI



7^E ÉTAPE : LEADERSHIP RÉGIONAL



DarkSky



Parc national
du Mont-Tremblant

DE NOMBREUX APPUIS REÇUS 🌟💖

- Station Mont-Tremblant
- CRE environnement des Laurentides et de Lanaudière
- Table des maires de la MRC des Laurentides
- IDA Québec
- Parc national du Mont-Mégantic
- Club d'astronomie de Mont-Tremblant

UN ENGAGEMENT DE LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC DES LAURENTIDES

- Appuie la démarche de certification du parc
- S'engage à collaborer à protéger le ciel étoilé

Amherst, Arundel, Barkmere, Brébeuf, Huberdeau, Ivry-sur-le-Lac, La Conception, La Minerve, Labelle, Lac-Supérieur, Lac-Tremblant-Nord, Lantier, Montcalm, Saint-Faustin-Lac-Carré, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-Morin, Val-David, Val-des-Lacs, Ville de Mont-Tremblant, Ville de Sainte-Agathe-des-Monts



DarkSky

MRC DES LAURENTIDES

AMHERST • ARUNDEL • BARKMERE • BRÉBEUF • HUBERDEAU • IVRY-SUR-LE-LAC • LABELLE
LA CONCEPTION • LAC-SUPÉRIEUR • LAC-TREMBLANT-NORD • LA MINERVE • LANTIER • MONTCALM
MONT-TREMBLANT • SAINTE-AGATHE-DES-MONTS • SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES
SAINT-AUSTIN-LAC-CARRÉ • VAL-DAVID • VAL-DES-LACS • VAL-MORIN

Résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil des maires
de la Municipalité régionale de comté des Laurentides
tenue le vingt-et-unième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-et-un

Rés. 2021.01.8279

Appui au Parc national du Mont-Tremblant : certification de parc international de ciel étoilé

CONSIDÉRANT QUE le Parc national du Mont-Tremblant a décidé d'initier la démarche afin d'obtenir la certification internationale de parc international de ciel étoilé, comme lègue de conservation aux générations actuelles et futures pour souligner les 125 ans d'histoire du parc;

CONSIDÉRANT QU'en obtenant une telle certification, le Parc national du Mont-Tremblant deviendrait le 1^{er} parc au Québec et le 2^e au Canada à obtenir une telle reconnaissance, après celle obtenue par la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic;

CONSIDÉRANT QU' hormis la zone périurbaine de Montréal, il y a un grand potentiel au Québec pour plus de Parcs internationaux de ciel étoilé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Steve Perreault, appuyé par la conseillère Donna Salvati et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil des maires de la MRC des Laurentides appuie la démarche entreprise par le Parc national du Mont-Tremblant afin d'obtenir la certification internationale de parc international de ciel étoilé et qu'elle s'engage à collaborer avec le parc afin de protéger le ciel étoilé.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
délivrée à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 22 janvier 2021.

Isabelle Daoust

Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice générale adjointe et directrice des finances

MRClaurentides.qc.ca

N.B. : Cette résolution n'a pas été ratifiée par le conseil

1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2 T. 819 435-5555 Téléc. 819 688-6590



Parc national
du Mont-Tremblant

APPUI ET ENGAGEMENT DE STATION TREMBLANT

- ▶ Appui la demarche;
- ▶ Reconnaît la valeur pour la région du projet;
- ▶ S'impliquera dans la lutte à la pollution lumineuse;
- ▶ Collaborera au projet;
- ▶ Veille technologique.



Mont-Tremblant, le 17 février 2021

Mylène Pronovost
Directrice,
Parc national du Mont-Tremblant
3824 Chemin du Lac Supérieur, Lac-Supérieur, QC
J0T 1P0

OBJET : Démarche de certification de Parc de ciel étoilé du Parc national du Mont-Tremblant

Madame Pronovost,

En tant que locataires d'un bail à l'intérieur du parc national du Mont-Tremblant et propriétaires de terrains en marge de celui-ci, nous sommes très sensibles à la démarche entreprise par l'équipe de direction du parc national du Mont-Tremblant et la Sépaq afin d'obtenir une certification de Parc international de ciel étoilé. Nous comprenons aussi l'importance d'un tel statut pour la valeur touristique de la région.

Bien que notre territoire sous bail soit exclu du territoire à rendre conforme aux normes internationales de l'IDA, nous comptons faire des efforts au cours des prochaines années pour améliorer la conformité de nos éclairages à ces mêmes normes. Déjà, nous n'éclairons pas nos pistes de ski le soir sur une base quotidienne. De la même manière, nous avons tenu compte de la présence de l'observatoire astronomique du Domaine St-Bernard situé à proximité de notre centre de villégiature (<https://domainesaintbernard.org/astronomie>) lors de la planification de l'éclairage de la base du Versant Soleil, aménagée en 2005-2006. En effet, les luminaires retenus pour ce nouveau secteur de développement y sont respectueux du ciel noir.

Soucieux de l'importance du ciel étoilé pour le parc national et la région, nous comptons œuvrer au cours des prochaines années afin d'atténuer l'impact de nos éclairages sur l'environnement nocturne et le ciel étoilé. Nous exercerons notamment une veille afin de trouver les équipements les mieux adaptés au contexte de ciel étoilé dans le cadre de nos prochains développements.

Pour des fins d'économie d'énergie, nous envisageons au cours des prochaines années le remplacement de certains éclairages extérieurs par de l'éclairage DEL. Nous tiendrons compte des critères de l'IDA dans le choix de nos futurs éclairages, en veillant notamment à intégrer les principes de direction, d'intensité, de couleur et de période dans nos futurs éclairages et dans nos prochaines conversions.

.../2

Page 2

Par ailleurs, les activités nocturnes que compte offrir le parc national peuvent vivement intéresser la clientèle venant à Tremblant.

En conclusion, nous appuyons avec enthousiasme la démarche de certification internationale de parc de ciel étoilé du parc national du Mont-Tremblant. Nous nous engageons aussi à tenir compte de cette certification dans la révision de nos éclairages actuels et dans les développements futurs de nos infrastructures.

Veuillez accepter nos plus sincères salutations,

Richard Boivin
Directeur Entretien du Site et des Bâtiments
Station Mont Tremblant



DarkSky



Parc national
du Mont-Tremblant

DES MUNICIPALITÉS S'ENGAGENT

- Ville de St-Donat
- Ville de la Macaza
- Ville de Mont-Tremblant
- Municipalité de Lac-Supérieur
- Municipalité de Lac-Tremblant-Nord



DarkSky

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, le 18 janvier 2021 à 19 h 30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joël Desjardins, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Lyne Lavioie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

Absence :

Le directeur général et secrétaire-trésorier Mathieu Renaud est également présent.



6.1 Engagement et soutien de la Municipalité auprès du parc national du Mont-Tremblant pour l'obtention de la première certification au Québec de parc international de ciel étoilé.

21-0119-010

Attendu que des démarches sont en cours au parc national du Mont-Tremblant afin d'obtenir la certification de « parc international de ciel étoilé » ;

Attendu que la Municipalité est engagée dans la lutte contre la pollution lumineuse et a inscrit comme objectif à sa Politique environnementale d'encadrer les sources de nuisances lumineuses afin d'assurer la qualité du paysage et la quiétude de l'ensemble de ses citoyens ;

Attendu que, la Municipalité souhaite procéder à la modernisation de son réseau d'éclairage de rues ;

Attendu que cette démarche est également appuyée par l'International Dark-Sky Québec, le Club d'astronomie de Mont-Tremblant et la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic ;

Attendu la recommandation du directeur général adjoint – Développement durable en date du 5 janvier 2021 ;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité :

- s'engage à protéger le ciel étoilé du règlementation sur le contrôle de l'éclat
- s'engage à entreprendre toute action qu'inscrive à sa Politique environnementale
- s'engage à considérer la reconnaissance de ciel étoilé du Mont-Tremblant, une
- mandate le maire pour signifier par écrit pour l'obtention de la certification.

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

53, rue des Pionniers
La Macaza (Québec) J0T 1R0

Extrait de procès-verbal

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de la Macaza tenue le lundi 8 février 2021, à huis clos par visioconférence. À laquelle sont présents en ses conseillers : Pierrette Chénelle, Brigitte C. Christian Béteik, Raphaël Ciccarelli, Benoît Thibault et Pierre Rubenstein sous la présidence de la mairesse Beauregard.

Caroline Dupuis, directrice générale par intérim est aussi présente.

2021.02.26 RÉSOLUTION – APPUI À L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION DE « PARC INTERNATIONAL DE CIEL ÉTOILÉ » POUR LE PARC NATIONAL DU MONT-TREMBLANT

CONSIDÉRANT QUE des démarches sont en cours par la Société des établissements de p du Québec (SÉPAQ) afin d'obtenir une certification de l'International Dark-Sky Association à « Parc International de ciel étoilé » au parc national du Mont-Tremblant,

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Macaza est engagée dans la lutte contre la pollution lumineuse et procède aux changements de luminaires sur son territoire afin d'encadrer les s potentielles de pollution lumineuse et de privilégier des éclairages de moins de 2200K s territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention de cette certification va donc dans le sens de nos objectifs s matière;

Il est proposé par le conseiller monsieur Raphaël Ciccarelli

Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de la Macaza s'engage à poursuivre ses efforts de réduire les s potentielles de pollution lumineuse;

QUE la Municipalité de la Macaza considère important pour notre région de recevoir la reconnaissance par l'International Dark Sky Association de « parc international de ciel étoilé » national du Mont-Tremblant »

ADOPTÉE


Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Donnée à La Macaza,
ce 9^e jour de février 2021


Annie Lajoie
Directrice générale adjointe par intérim



Ville de
MONT-TREMBLANT
Service du greffe

Extrait de procès-verbal

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le 18 janvier 2021 à 16 h 15, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Luc Brisebois, maire	Monsieur Joël Charbonneau, district 5
Monsieur Pascal De Bellefeuille, district 1	Madame Sylvie Vaillancourt, district 6
Madame Mélanie Matte, district 2	Monsieur Pierre Labonté, district 7
Monsieur François Marcoux, district 3	Madame Roxanne Lacasse, district 8
Monsieur Danny Stewart, district 4	

Résolution CM21 01 033

10.1 Appui à l'obtention de la certification de « parc international de ciel étoilé » pour le parc national du Mont-Tremblant

CONSIDÉRANT que des démarches sont en cours par la Sépaq afin d'obtenir une certification de l'International Dark-Sky Association à titre de « Parc international de ciel étoilé » pour le parc national du Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT que la Ville de Mont-Tremblant est engagée dans la lutte contre la pollution lumineuse et a inscrit plusieurs dispositions générales relatives à l'éclairage dans son règlement de zonage (2008)-102 afin d'encadrer les sources potentielles de pollution lumineuse et de privilégier des éclairages de moins de 2 200K sur son territoire;

CONSIDÉRANT que l'obtention de cette certification répond aux objectifs de la Ville en cette matière;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'appuyer les démarches de la Sépaq pour l'obtention de la reconnaissance par l'International Dark Sky Association du statut de « Parc international de ciel étoilé » pour le parc national du Mont-Tremblant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sous réserve des approbations prévues à la Loi, je certifie cet extrait conforme à l'original, ce 20 janvier 2021.

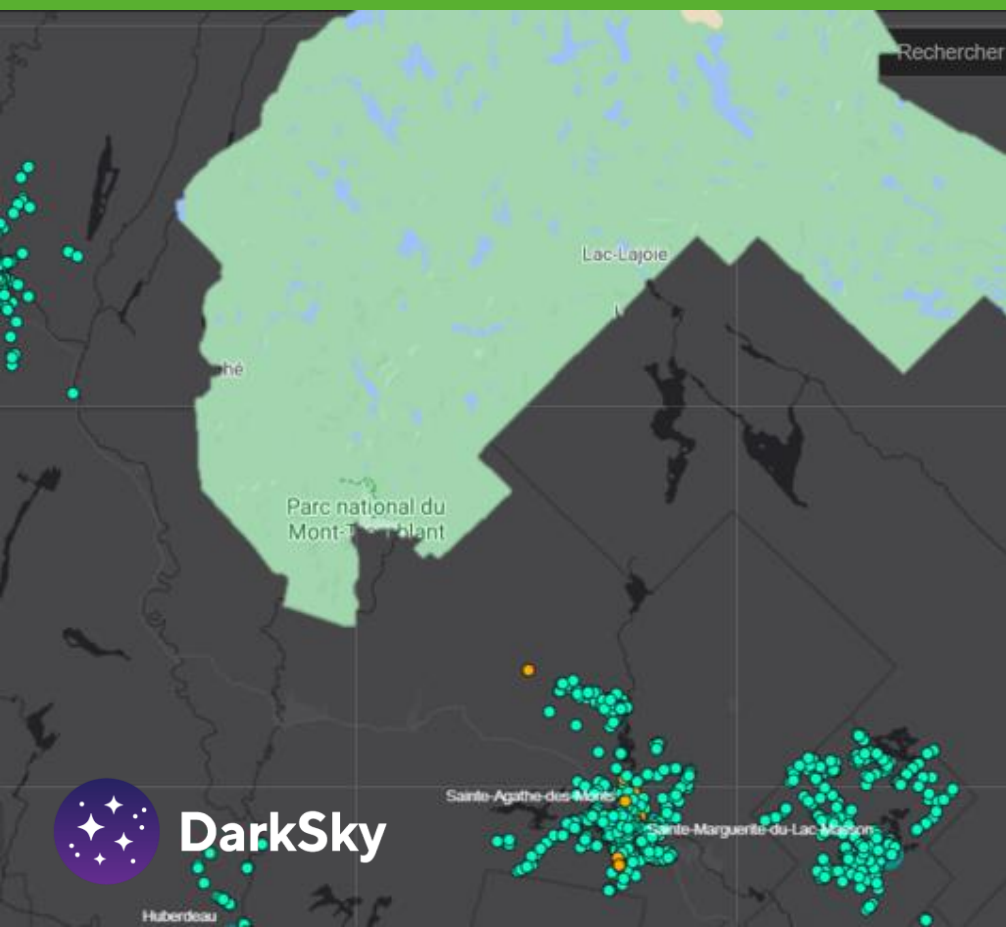

Claudine Fréchette
Greffière



Parc national
du Mont-Tremblant

CONVERSION LUMINEUSE

- Ville de Mont-Tremblant (2200 K)
Près de 900 luminaires - En cours
- Municipalité de St-Donat (2200K)
En cours
- Municipalité de Labelle (en cours de clarification 2200K)
245 luminaires, Réalisé
- Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (3000K)
Près de 900 luminaires - Réalisé
- Ville de Rivière-Rouge (en cours de clarification 3000K ou 2200K)
500 luminaires - Réalisé
- Ville de Sainte-Marguerite du lac Masson (en cours de clarification 3000K ou 2200K)
Plus de 375 luminaires - Réalisé

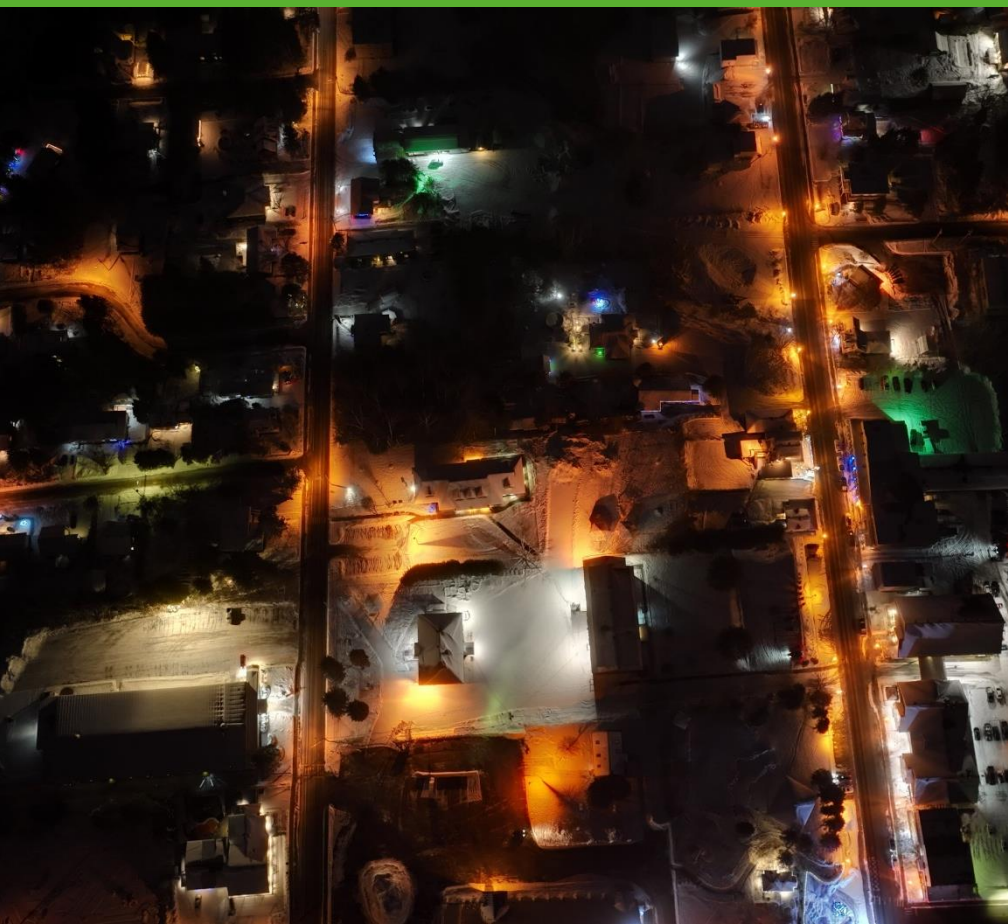


MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

- Municipalité de Lac-Supérieur (Réalisé)
- Municipalité de La Macaza (Réalisé)
- Municipalité de Lac-Tremblant-Nord (Réalisé)
- Municipalité de St-Donat (Réalisé)
- Municipalité de Labelle (Réalisé)



NOUVELLE GÉNÉRATION DE RÉSOLUTION MUNICIPALE



Municipalité de  s'engage à:

- Créer des incitatifs pour des éclairages répondants aux 5 principes d'éco-éclairage priorisant les entreprises.
- Élaborer un plan de gestion des éclairages répondants aux 5 principes d'éco-éclairage
- Collaborer avec le parc à la protection du ciel étoilé à protéger le ciel du parc.

L'AVENIR DE LA CERTIFICATION

- Maintien de la cible de Seuil de DarkSky: 21.2 mag/arcsec²
- Nouveaux partenariats municipaux
- Nouveaux partenariats en périphérie en collaboration avec les CRE des deux régions
- Collaboration avec le club d'Astronomie de Mont-Tremblant
- Renouvellement de l'offre d'activités éducatives
- Activité annuelle de sensibilisation du public sur la pollution lumineuse dans chaque municipalité qui a soutenu la certification



MERCI

Tremblant, le parc où les loups hurlent sous les étoiles